

Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux ?

Déclaration du groupe de l'artisanat

L'avis s'inscrit dans un contexte particulier, celui de la récente réforme territoriale qui vise à renforcer nos régions pour leur permettre de mieux affronter la compétition mondiale.

Cette nouvelle structuration ne doit cependant pas occulter la grande diversité des espaces de vie, ni la nécessité d'encourager les échanges et les coopérations entre les territoires à l'intérieur comme au-delà des limites administratives.

Dans ce cadre, il est important de considérer les espaces ruraux qui représentent une part significative de l'ensemble du territoire, et donc de réfléchir aux moyens de favoriser leur dynamisme économique.

En effet, si bon nombre d'entre eux présentent des caractéristiques attractives, notamment en termes de foncier, de ressources naturelles et de qualité de vie, ils restent aussi fortement dépendants des grandes villes et misent insuffisamment sur leur propre développement.

Pour inverser la tendance, il importe, en premier lieu, de s'attaquer aux faiblesses de nombreux espaces ruraux, en matière d'enclavement et d'accès aux services indispensables aux habitants.

Il est donc essentiel de renforcer leur accessibilité notamment en optimisant les réseaux routiers et ferroviaires existants, ou encore en développant des plates-formes de mobilité.

Il est également impératif d'en finir avec la fracture numérique territoriale, d'autant que la généralisation des outils numériques offre de nouvelles opportunités de création d'emplois en milieu rural (télétravail, vente à distance...).

Il faut enfin permettre aux résidents ruraux de disposer d'une gamme diversifiée de « services au public » (commerces de proximité, professionnels et structures de santé, équipements scolaires et culturels...), et donc encourager la mutualisation des moyens ou les regroupements facilitant l'organisation de réponses adaptées aux besoins de la population à tous les âges de la vie.

Il importe en second lieu, de miser sur le développement des activités économiques au cœur des territoires ; ce qui requiert la mise en place d'un écosystème favorable à un tissu d'entreprises à la fois varié et solide.

Pour inciter des entreprises à s'y implanter, il faut notamment rendre plus efficaces les dispositifs d'aide à l'installation, et donc rompre avec le maquis des aides et la logique du saupoudrage ; cela doit donc conduire à évaluer et le cas échéant à fusionner des dispositifs existants.

Il faut également accompagner davantage le maintien et le développement des entreprises implantées en zone rurale, car toute disparition fragilise l'équilibre local.

C'est pourquoi, il est crucial de mobiliser les moyens visant au renforcement de l'économie de proximité.

Ainsi, les artisans et commerçants doivent pouvoir à nouveau s'appuyer sur le FISAC pour leurs projets de développement.

Les TPE-PME locales doivent aussi être mises en capacité de postuler aux marchés publics, grâce à des cahiers des charges adaptés et à un savoir-faire spécifique local.

Par ailleurs, l'analyse des besoins en compétences d'un territoire, doit être renforcée – *via* la GPEC notamment – afin de favoriser l'adéquation des qualifications des résidents avec les offres d'emplois locales.

Enfin, la transmission des entreprises – qui est un enjeu crucial pour les années à venir – doit être mieux anticipée et accompagnée ; le rôle des chambres consulaires et des organisations professionnelles est, à ce titre, essentiel pour sensibiliser et informer les futurs cédants.

Ces divers leviers doivent être mis au service de la « stratégie de développement » du territoire rural. Toutefois, la mise en œuvre de celle-ci reposera largement sur la mobilisation des acteurs économiques locaux ; d'où l'importance de les y associer à travers un dialogue organisé et régulier.

Le groupe de l'artisanat salue la richesse des propositions de cet avis, qui vient utilement compléter les annonces des dernières « Assises de la ruralité ».

Le groupe de l'artisanat l'a voté.